



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur Anne-Marie Sauthier-Luyet (PLR), Patricia Casays (PDCB), Sonia Z'graggen-Salamin (AdG/LA), Nadine Reichen (suppl.) (UDC)
Objet Projet de loi sur les violences domestiques : il est temps d'agir !
Date 11 novembre 2014
Numéro 1.0100

Les députées, signataires du postulat, demandent que le projet de loi sur les violences domestiques, mis en consultation en juin 2012, soit soumis au Grand Conseil.

Le 19 août 2015, le Conseil d'Etat a adopté, avec le message qui l'accompagne, le projet de loi sur les violences domestiques.

Les travaux parlementaires ont abouti le 18 décembre 2015, par l'acceptation par le Grand Conseil d'une loi sur les violences domestiques.

Au vu de ce qui précède, le postulat est accepté dans le sens où une loi a été adoptée.

Conséquences financières : CHF 500'000.-

18 janvier 2016